



smirec

SYNDICAT MIXTE DES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE CALORIFIQUE

Chauffer durable et solidaire

TOUT
SAVOIR SUR
LE RÉSEAU



VOTRE IMMEUBLE EST RACCORDÉ
AU RÉSEAU DE CHALEUR
DU SMIREC

Sommaire

Le réseau du Smirec	3
Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?	4
Où passe le réseau ?	6
Quelles énergies pour vous chauffer ?	8
Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?	9
La facture énergétique : comment ça marche ?	10
Une énergie durable et propre	11

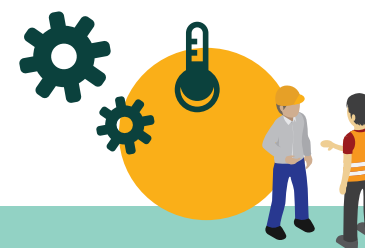


Le réseau du Smirec

Véritable outil de confort urbain, un réseau de chaleur présente de nombreux avantages pour l'utilisateur. Écologique et économique, il garantit une continuité de service même en période de grand froid grâce à la présence continue des équipes d'exploitation.

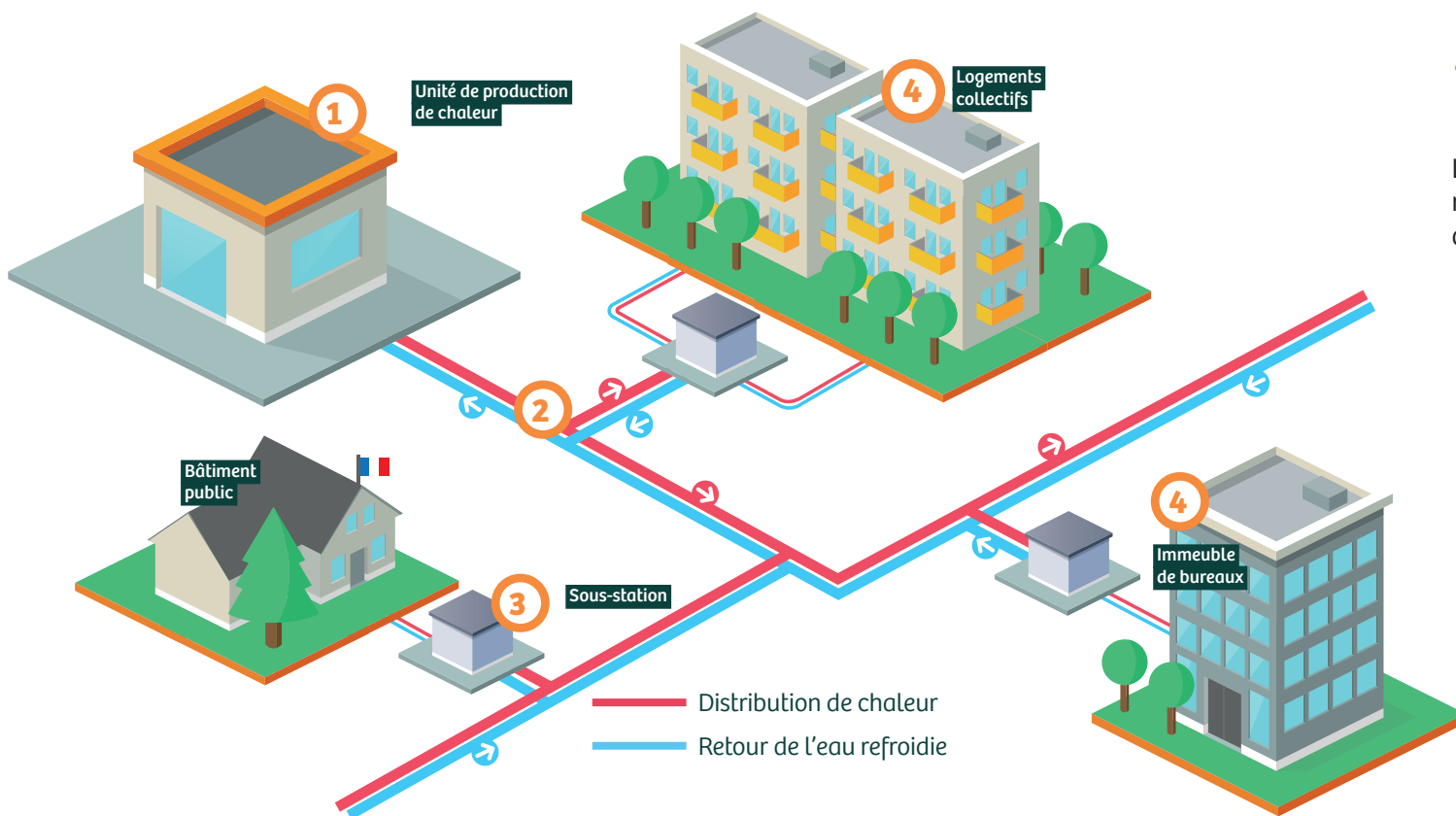
Le Smirec, qui réunit les villes de **La Courneuve**, de **Saint-Denis** et sa commune déléguée **Pierrefitte-sur-Seine**, **Stains**, **L'Île-Saint-Denis**, **Aubervilliers**, **Villetaneuse** et **Épinay-sur-Seine**, l'**Établissement Public Territorial Plaine Commune** ainsi que les Offices **Plaine Commune Habitat** et **Seine-Saint-Denis Habitat** gère ainsi le 2^e réseau de chaleur d'Île-de-France.

A travers ce guide, vous découvrirez le fonctionnement du réseau de chaleur de La Courneuve, ses acteurs, son évolution et ses atouts pour les habitants et pour l'environnement !



Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur est **un chauffage central à l'échelle d'une ville ou de plusieurs villes**. Appelé également chauffage urbain, il permet de fournir en chauffage et en eau chaude sanitaire les bâtiments raccordés au réseau. Acteur de la transition énergétique, il joue un rôle essentiel dans le confort et le budget de chaque usager tout en respectant l'environnement.



POINT DE LIVRAISON OU SOUS-STATION

Local technique d'environ 20 m² qui fait le relais entre le réseau primaire et le réseau secondaire. C'est donc ici que sont produits le chauffage et l'eau chaude sanitaire pour l'immeuble.

EAU CHAUDE SANITAIRE

Eau potable utilisée au quotidien aussi bien pour la toilette que pour la cuisine ou les biens ménagers. La production d'eau chaude sanitaire peut-être indépendante du chauffage.

RÉSEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le réseau de distribution de chaleur — et de retour d'eau froide — est en fait composé de deux réseaux :

- **Le réseau primaire** : il distribue et achemine la chaleur depuis l'unité de production jusqu'aux pieds des immeubles.
- **Le réseau secondaire** : il distribue la chaleur à l'intérieur des immeubles.

Le Smirec assure l'exploitation de votre réseau de chaleur primaire et de ses sites de production.



Où passe **le réseau** ?



Sous-station du centre aquatique
Annette Kellermann

10 000

tonnes de CO₂ évitées
= 5 000 véhicules
par an

+70%

part d'énergie
renouvelable dans
la production
de chaleur

65 GWH
(gigawatt-heure)

MOYENNÉ D'ÉNERGIE
SUR LE RÉSEAU
(SELON LES CONDITIONS
CLIMATIQUES)

8200

c'est le nombre
d'équivalents logements
desservis
par ce réseau



LE MÉGAWATT (MW)

soit un million de watts, est une unité de puissance fréquemment utilisée en production énergétique.

Le mégawatt-heure (MWh) est une unité de mesure de l'énergie, qui correspond à une puissance d'un mégawatt active pendant une heure.

111

Nombre
de sous-stations



24 km
longueur de réseau
de chaleur

Quelles énergies pour vous chauffer ?



BIOMASSE

Matière biodégradable des produits, déchets et résidus d'origine biologique provenant de l'agriculture et des industries connexes (le bois par exemple).

GÉOTHERMIE

Energie thermique du sous-sol.



Le réseau de chaleur peut être alimenté à partir de plusieurs sources d'énergie, c'est ce que l'on nomme le **mix énergétique**.



Les énergies renouvelables

Biomasse, géothermie, solaire...



Les énergies de récupération

Chaleur issue des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM), issue des eaux usées, des data centers...



Les énergies fossiles

Fioul, charbon, gaz.

Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?

Les villes et offices publics d'habitat se regroupent au sein du SMIREC, avec pour objectif l'intégration de plus de 75 % d'énergie renouvelable sur le réseau de chaleur.



Les abonnés

On appelle abonnés du réseau de chaleur **les gestionnaires des bâtiments** qui y sont raccordés : les bailleurs sociaux, les syndics de copropriété, la commune pour ses équipements sportifs et scolaires, ...



Les usagers

Ce sont les bénéficiaires finaux du réseau de chaleur, à savoir les personnes qui utilisent à titre privé ou professionnel des lieux tels que les logements, les bureaux, les écoles, les salles de sports, les établissements de santé...

Chaque occupant peut donc bénéficier de la chaleur produite et distribuée par le réseau de chaleur sans forcément le savoir. **Tous les usagers bénéficient d'une continuité de service public 7j/7 et 24h/24.**



La régie

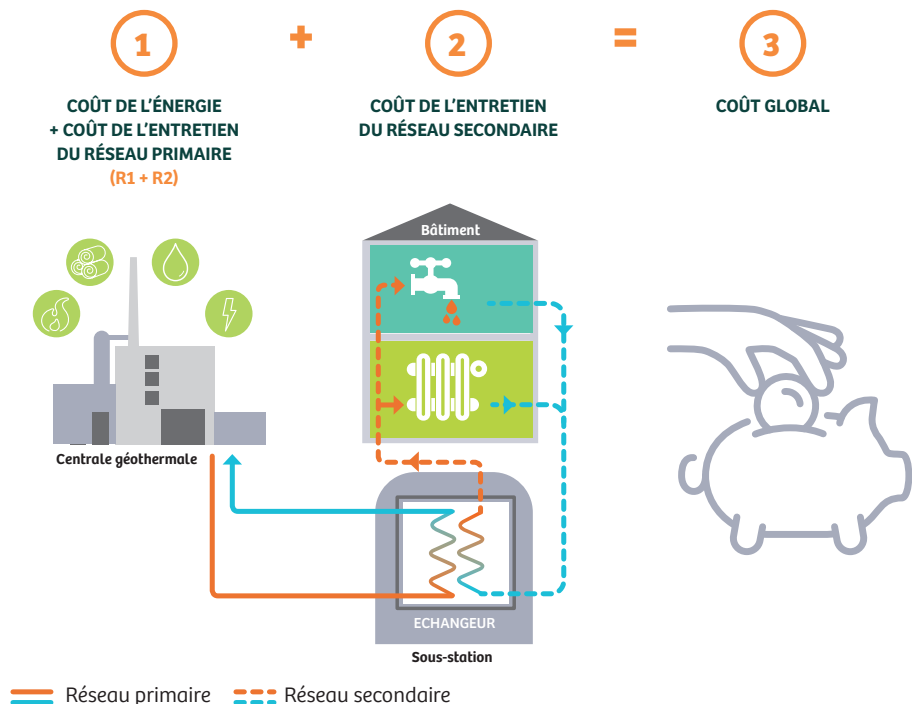
Les équipes du Smirec assument le pilotage et interviennent au quotidien sur le réseau pour contrôler les installations et effectuer les éventuels dépannages.



Les entreprises

Elles interviennent ponctuellement sur le réseau pour réaliser les travaux de réparation et de modernisation nécessaires.

La facture énergétique : comment ça marche ?



R1 = L'énergie consommée

Il s'agit de la part variable de la facture qui correspond à l'énergie consommée par le bâtiment et qui est facturée en €/MWh. Le taux de TVA appliqué à l'énergie consommée est de 5,5% au lieu de 20%, car le réseau de chaleur utilise plus de 50% d'énergie renouvelable.

R2 = L'abonnement

L'abonnement correspond aux frais d'exploitation, de maintenance et de renouvellement des installations. Cette partie fixe de la facturation est répartie sur les 12 mois de l'année avec un taux de TVA de 5,5% également.

Les installations du bâtiment (réseau secondaire)

À l'intérieur des bâtiments, l'entretien des installations comporte aussi des frais. L'abonné se charge des installations de son bâtiment ou peut déléguer l'entretien à un prestataire externe.

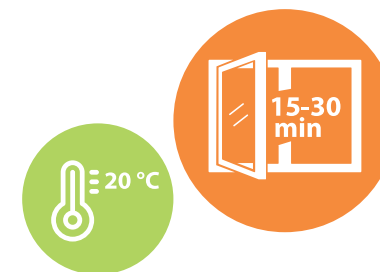
Une énergie durable et propre

15% en 2024 des émissions de CO₂ dans l'atmosphère sont générées en France par l'habitat, le plus gros consommateur d'énergie. **Les réseaux de chaleur s'imposent comme une solution d'avenir** pour ce secteur, car ils utilisent des énergies alternatives issues de la biomasse (bois ...), de la terre (géothermie), du soleil ou de l'incinération des ordures.

LES ÉCO-GESTES DU QUOTIDIEN

Économiser de l'eau chaude, quelques réflexes

- Prendre des douches (60 l) plutôt que des bains (200 l).
- Ne pas laisser couler l'eau lorsque vous faites la vaisselle.
- Se brosser les dents, se laver les mains à l'eau froide (10% d'économie).
- Mettre un fond d'eau dans le lavabo lorsque vous vous rasez.



Quelques astuces pour vous sentir bien et économiser la chaleur

- Régler les thermostats, lorsqu'il y en a, à moins de 20°C.
- Prévenir en cas de surchauffe d'un logement ou d'un local.
- Ne jamais couvrir les thermostats des radiateurs (même avec un torchon).
- Pour renouveler l'air, ouvrir les fenêtres 15 à 30 minutes est suffisant.
- Fermer les rideaux ou les volets quand le soleil disparaît.
- En cas de fuite, alerter le gardien, le syndic ou le référent chauffage.
- Être vigilant lors de travaux sur les sols ou plafonds à ne pas endommager le réseau.

Contacts

.....



Smirec
75 rue Rateau
93126 La Courneuve Cedex
syndicat.mixte@smirec.fr
www.smirec.fr
01 48 38 20 02



Pour des questions
sur les économies d'énergie :

Alec Plaine Commune
17 rue de la Boulangerie
93200 Saint-Denis
contact@alec-plaineco.org
01 48 09 40 90



LE COMITÉ DES USAGERS

Instance d'échange
entre les usagers
du réseau et le Smirec,
le comité des usagers
se réunit une fois par an.

Pour y participer contactez-nous :
01 48 38 20 02
syndicat.mixte@smirec.fr